

# LE JOURNAL DES ÉLUS DE SAINT-AUBIN-SUR-MER

## LA REINE DE L'IODE

NOUS SOMMES  
**CHARLIE**



JANVIER 2015 / NUMERO 2

**A**U NOM du Conseil Municipal et en mon nom propre je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015. Ces vœux vont à tous les Saint-Aubinais bien sûr mais aussi à leurs proches et leurs amis. En ces temps difficiles de crise économique, nos pensées vont aux plus défavorisés, aux personnes isolées, à ceux dont la santé est précaire, nous leur souhaitons de connaître des jours meilleurs en 2015. Toute

l'équipe municipale travaille pour les aider et tenter de trouver des solutions à leurs difficultés.

2015 sera pour nous l'année vérité. Outre la gestion quotidienne de la mairie, nous travaillons depuis notre élection à établir un état des lieux de notre commune. Nous savons d'ores et déjà que la situation est préoccupante, particulièrement en matière de finances (voir ci-dessous). Ceci va nous

amener à revoir un certain nombre de projets. Comme nous l'avions dit lors de la campagne électorale et pour respecter notre engagement de transparence, vous serez informés de tout cela avant que le Conseil Municipal prenne les décisions nécessaires.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Jean-Paul Ducoulombier, Maire

## Un endettement préoccupant

Vos élus et particulièrement ceux qui siègent dans la commission des moyens (finances et personnel) travaillent au bilan financier de la commune et au futur budget qui sera voté au premier trimestre 2015.

Il apparaît évident aujourd'hui que la situation de notre commune est préoccupante. Plusieurs éléments viennent appuyer cette affirmation.

D'abord le poids des emprunts souscrits auprès de la banque Dexia. Ceux-ci étaient indexés sur la parité Franc suisse/euros. Un premier emprunt a été renégocié en 2013, moyennant le paiement d'une indemnité de 500 000 euros, les effets et le poids de cette renégociation ont pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour un coût annuel supplémentaire de 28 000 euros.

En ce qui concerne le deuxième emprunt, dont le capital restant dû est de 1,7 millions d'euros, le taux d'intérêt atteindra au 1<sup>er</sup> mai 12,68 % (parité Franc suisse/euro : 1,20). Le projet de loi de finances 2015 a prévu la mise en place d'un fonds de soutien pour aider les communes à renégocier ce type d'emprunt.

Nous sommes en train de présenter notre dossier pour bénéficier de cette aide. Compte tenu du fait que nous faisons partie des 74 communes dont la situation est la plus préoccupante, sur les 800 concernées par un emprunt de ce type, nous avons bon espoir de pouvoir bénéficier de cette aide. Quoiqu'il en soit, l'indemnité de remboursement anticipé s'élève à un peu plus de 2 millions d'euros, nous espérons une aide à hauteur de 35 %, il nous restera donc à financer 1,3 million d'euros, ce qui représente un surcoût annuel d'environ 70 000 euros et ce pendant quinze années.

Mais le 15 janvier, la banque nationale suisse a décidé de « libérer » le cours de sa monnaie par rapport à l'euro. En fin de journée, le cours : 1,02 ferait passer notre taux d'intérêt à 23,41 %. Au plus bas de la journée la parité a at-

teint 0,85 ce qui représente un taux d'intérêt de 37,3 %. Chacun pourra imaginer que, de préoccupante la situation financière de notre commune, deviendrait catastrophique.

Et pourtant il y a des dépenses qui s'imposent à nous. Outre les dépenses de fonctionnement habituelles, certains chantiers seront à financer en 2015 comme le marché couvert, la rue Alsace Lorraine (d'une part avec l'effacement des réseaux financés par une avance du SDEC remboursable à compter de 2015, pour un montant de 10 000 euros par an environ pendant six ans et d'autre part la voirie non prévue au budget 2014, à budgéter en 2015 pour un montant de 130 000 euros), la voirie du passage du centre... etc.

Nous aurons également à supporter le financement de l'aménagement du temps scolaire en année pleine soit un montant de 45 000 euros.

Aujourd'hui, le niveau de la dette par habitant est de 1 585 euros, et passera à 2 000 euros après renégociation de l'emprunt Dexia.

Tout cela dans une situation où le recours à l'emprunt apparaît très complexe. Notre niveau d'endettement rend très difficile la constitution de dossiers auprès des organismes prêteurs.

En ce qui concerne les recettes, nous prévoyons une baisse de la dotation de l'état pour 2015 de 52 000 euros, en réalité cela correspondra à une baisse depuis 2013 de 73 000 euros.

Face à cette situation nous avons pris le taureau par les cornes. D'abord en réalisant des économies partout où c'est possible, particulièrement dans les dépenses de fonctionnement en ayant systématiquement recours à la mise en concurrence de nos fournisseurs. Nous avons revu également les tarifs communaux pour 2015 plus particulièrement la taxe de séjour et la redevance d'occupation du domaine public. Nous avons aussi mis fin aux tarifs

préférentiels de location (élus-agents) qui, par ailleurs, se sont révélés avoir un caractère illégal.

Nous ne nous décourageons pas pour autant, vous pouvez compter sur nous pour travailler d'arrache pied et permettre à notre commune de dégager à nouveau les capacités de financement permettant de développer notre commune et mettre en œuvre dès que possible les projets que nous vous avons présentés dans notre programme.

Jean-Paul Ducoulombier Maire

Bruno Jumel Maire adjoint en charge des moyens

### Nous sommes CHARLIE

Alors que nous bouclons ce journal, l'horreur frappe notre pays. Des hommes, des femmes ont été lâchement assassinés. La motivation des barbares qui ont commis ces crimes est que ces derniers ont fait des dessins. En frappant un organe de presse, Charlie Hebdo, c'est la liberté d'écrire, de dessiner, de penser qu'ils cherchent à abattre.

Nous ne savons pas ce qu'il en sera lorsque vous lirez ces lignes, mais dès maintenant, avec tous les démocrates, nous ne pouvons qu'appeler à lutter contre ces dérives sectaires, ce fondamentalisme d'où qu'il vienne, cette horreur qui assassine.

Nous ne pouvons que redire notre compassion pour les victimes, leurs proches et notre soutien à tous ceux qui luttent pour que nos grands principes de liberté, de laïcité, d'humanisme restent au fondement de notre république.



## Ça va mieux en le disant...

### Espaces verts

Vous avez pu constater un travail important réalisé par les agents des espaces verts sur un certain nombre de sites de Saint-Aubin. Ces travaux ont consisté à supprimer des bosquets et de la végétation basse comme avenue Massenet ou au gymnase, en gardant les arbres et hautes tiges. Le terrain ainsi dégagé sera remis en pelouse ou décoré à l'aide de rocailles. Deux objectifs sont visés : supprimer des végétaux vieillissants et générer ainsi des économies d'entretien tout en préservant l'aspect verdoyant de notre commune. Dans cet esprit nous avons également commencé à réduire les massifs fleuris tout en préservant les lieux symboliques comme les entrées de ville par exemple.

Par ailleurs nous avons fait procéder à un certain nombre d'abattages d'arbres, particulièrement dans le parc Pillier. Il s'agissait d'arbres victimes d'un chancre bactérien et qui devenaient dangereux pour les promeneurs.

### Les algues (suite)

Les échouages massifs d'algues d'août dernier ont fait l'objet de commentaires assez vifs et parfois véhéments. Nous savons qu'il n'y a pas de solution miracle à ce phénomène naturel. Nous avons cependant commencé un travail commun avec les communes voisines de Luc-sur-Mer, Langrune-sur-Mer et Bernières-sur-Mer. Un contact a été pris avec la société bretonne OLMIX qui valorise cette ressource et la transforme en aliment pour le bétail. Deux prélèvements de plusieurs dizaines de mètres cubes ont été effectués. Les services techniques des communes ont assuré le chargement des algues, OLMIX prenant à sa charge le transport et l'analyse.

Les contrôles effectués nous confirment que la qualité de nos algues est excellente tant du point de vue des pol-

lutions chimiques que bactériologiques. Il reste à construire le processus de récolte avec OLMIX, en sachant que lors des prélèvements la plage a été rendue indisponible du fait des manœuvres des tracteurs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de ce dossier.

### La Semaine Acadienne

Vous avez pu lire dans la presse locale les divergences importantes entre Arnaud Blin, président de l'association la Semaine Acadienne et la Mairie. Nous avions cependant réaffirmé notre soutien total au festival né à Saint-Aubin qui apporte à notre commune une notoriété certaine et attire nombre de visiteurs.

Dans les semaines qui ont suivi la 9<sup>e</sup> édition plusieurs informations nous sont parvenues. D'abord, pour la 10<sup>e</sup> édition, nous avons appris la migration de spectacles importants vers d'autres communes de la communauté de communes ou vers Courseulles pour les concerts du soir. Par ailleurs nous découvrons à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale de l'association la proposition d'ôter des statuts toute référence à Saint-Aubin-sur-Mer. Cette disposition devait être adoptée à la quasi unanimité des membres de l'association.

Si nous sommes persuadés que l'extension du festival vers d'autres communes est salutaire et doit permettre le développement de cet événement, le départ des animations emblématiques du festival et la disparition des textes de l'association de la référence à Saint-Aubin, berceau du festival, ne permettent pas le maintien en l'état de la relation Mairie-Association de la semaine Acadienne.

Pendant, nous continuons à dire que nous sommes prêts à poursuivre notre soutien au festival. Nous n'avons que deux exigences pour cela : avoir un véritable partena-

riat avec l'association pour l'organisation du festival, partenariat qui peut d'ailleurs se développer tout au long de l'année sur d'autres activités et réintégrer la référence à Saint-Aubin dans les textes officiels et statuts de l'association. Notre porte est restée et reste ouverte à toute discussion pour trouver une solution satisfaisante pour chacun.

## Billet d'humeur...

### L'endettement : un cadeau empoisonné

**Si, lors de la campagne électorale, nous avions anticipé la réalité de la dette, notre équipe était loin de la réalité.**

Cela compromet déjà les objectifs et les réalisations que nous avons envisagé de mettre en place.

Plus que de chercher des responsables, il s'agit d'analyser précisément le piège dans lequel nous sommes et répondre solidairement pour supprimer tous risques de débordements encore possible du fait de la nature même de ces emprunts.

Derrière cette réalité ne doutons pas qu'une forme de cupidité soit en cause, celle des démarcheurs DEXIA l'organisme qui proposait ces contrats, celle des profits immédiats et faciles.

La responsabilité de la nouvelle équipe est désormais de trouver les moyens d'une renaissance pour Saint-Aubin en étant vigilant aux attentes de nos concitoyens, sans compromettre les actions indispensables comme le soutien à la réforme des rythmes scolaires, une réforme qui s'impose à toutes les communes de France et que nous soutenons.

Franck Lehodey



## Commission Jeunesse

**TOUT PETIT JE LIS - Nouvelle activité à la bibliothèque pour les (0 - 3 ans)**

Parce qu'on n'est jamais trop petit pour rencontrer les livres, l'espace jeunesse a créé depuis le 6 novembre un nouveau rendez-vous appelé « Baminous ». Cet atelier, animé par Valérie Mortain, s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles du secteur mer et terre. C'est un moment de découverte, d'activités de partage et de plaisir autour du livre et de la lecture. Ces séances ont lieu à la bibliothèque tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires. Trois ateliers ont déjà vu le jour avec beaucoup de succès. N'hésitez pas à demander des renseignements au **02 31 96 72 14** ou [jeudibibliobambinou@sfr.fr](mailto:jeudibibliobambinou@sfr.fr).

Nous vous attendons avec plaisir pour les prochaines séances.

*Sophie Lemullois*

## L'Agora

**L'Agora est un projet central du mieux vivre ensemble.**

En quoi consiste cette initiative et où en sommes nous ?

- **Un mot :**

Rappelons que l'agora, dans la Grèce antique, désignait le lieu de rassemblement politique (assemblée des citoyens) et le marché de la cité. C'était l'équivalent du forum romain.

- **Un lieu :**

Après avoir analysé la circulation de la ville, il nous a semblé opportun de porter notre attention sur la place de l'ancienne gare, à proximité de la route départementale, au carrefour des quartiers nord et sud de la commune, et au départ de l'avenue G. Pépineaux vers les rues commerçantes puis la digue et la plage. Aujourd'hui, cette place est avant tout un carrefour routier, et la place du marché le dimanche matin. L'aménagement de ce cadre de vie doit constituer la future gare d'aiguillage de l'Agora.

- **Des services aux habitants :**

L'Agora serait avant tout un lieu de rencontres ouvert à tous, regroupant des services de proximité. Les initiatives peuvent venir des associations, des citoyens ou des services municipaux. L'objectif est de proposer une plateforme du mieux vivre ensemble, en structurant et en simplifiant l'usage « collaboratif ». Des services seraient ainsi réunis tels que :

- I) la jeunesse (Ecole, petite enfance, loisirs et périscolaire, jeunes/pré-ados et ados),
- II) la médiathèque (Bibliothèque, multimédia),
- III) la maison des associations,
- IV) le CCAS (écrivain public ...),
- V) d'autres services à la personne dans les domaines tels que santé/achat/loisir.

Afin d'associer les saint-aubinais à cette initiative, un comité consultatif Agora constitué d'une quinzaine de personnes a été mis en place. Deux réunions ont déjà eu lieu et deux groupes de travail se sont formés : l'un pour échanger avec la population sur l'offre de services Agora, et l'autre sur l'aménagement de la place de l'ancienne gare et du local de la Poste.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Mairie pour participer à ce comité consultatif. Et afin d'activer le réseau d'entraide au sein de notre commune, une réponse concrète peut d'ores et déjà être proposée, sans investissement, par l'intermédiaire du site [www.monptivoisinage.com](http://www.monptivoisinage.com) (co-voiturage, achats groupés et alimentaires, services échangés...). Et pour les usagers qui n'ont pas accès à internet, nous proposons de faire le relais avec le comité consultatif en attendant de nous retrouver dans un lieu facilitant le contact humain.

*Joël Bréard*

## Rythmes de vie de l'enfant

**Quelques nouvelles sur l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant.**

Depuis le mois de septembre, de nouvelles activités « périscolaires » sont proposées aux enfants. L'émergence de ces activités au sein de la commune, et en liaison étroite avec les communes voisines (implication de l'ADAJ), offre la possibilité aux différents acteurs, personnel communal, animateurs (acteurs associatifs), parents, enseignantes, élus, de se côtoyer, d'échanger, d'être en relation, de travailler ensemble sur une action collective et participative.

Cette mise en réseau ne peut que s'améliorer de jour en jour, et elle contribuera à l'émergence d'un nouveau pôle jeunesse au sein de la commune de Saint-Aubin-sur-Mer en mobilisant les liens intergénérationnels déjà très actifs.

Les activités proposées changent à chaque période inter-vacances. 10 à 15 initiations seront proposées au cours de l'année scolaire avec un langage commun sur la sensibilisation à l'observation de la nature. Voici la liste des activités et leurs animateurs :



- en Maternelle : activités ludiques et récréatives avec Brigitte, Jocelyne, Catherine, Stéphanie et Céline.
- en Élémentaire : théâtre avec Dominique, théâtre d'improvisation avec Benjamin, tricot et jeux de société avec Claude, Jeannette, Michèle, Philippe, Sophie, sophrologie avec Maryline, balle au pied avec Vincent, sculpture bois avec Marc, dessin-peinture avec Laure, multisports et jeux coopératifs avec Franck, apprentissage éco-citoyen avec Isabelle, biomimétisme avec Romain, lecture-nature avec Valérie, qi-gong avec Sylviane et Quentin, danse Flamenco avec Hélène, éveil musical avec Sophie, jeux et activités calmes avec Patricia et Fabienne.

*Joël Bréard*

## Recensement

**Voici les noms des agents recenseurs de gauche à droite :**

Sophie MARIE, coordinatrice communale Isabelle DONADILLE, Maud MERIEL, Stanislas VIDAL, Myriam LEGUENNEC, Pierre FOUQUES, Dominique DEULEY, Nicole VINCENT et Jean-Paul DUCOULOMBIER, Maire.



Ci-dessus les agents recenseurs qui vont se présenter à votre domicile d'ici au 14 février, pour effectuer les opérations de recensement pour l'enquête INSEE 2015. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

## Permanence Habitat

**Amélioration de l'habitat  
DES AIDES POUR VOS TRAVAUX  
Pour qui ?**

Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs qui envisagent de réaliser des travaux d'amélioration dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils louent.

**Comment ?**

Des aides financières sont accordées, sous conditions, pour des travaux d'amélioration et d'adaptation des logements

**Pour quels travaux ?**

- L'amélioration de la performance énergétique des logements dans un souci d'économie d'énergie et de réduction des factures.
- L'adaptation des logements au handicap ou à l'âge.
- La réhabilitation de logements très dégradés.

**Attention, les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides.**

**Comment ça se passe ?**

L'ARIM des Pays Normands, en charge de l'animation du programme, vous accompagne gratuitement et sans engagement tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier, conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

**Où contacter l'ARIM des Pays Normands ?**

Permanences :  
Siège de l'ARIM des Pays Normands :  
8, boulevard Jean Moulin - 14053 CAEN - Tél. : 02 31 86 70 50  
Courriel : [contact@pactarim.fr](mailto:contact@pactarim.fr)

**Pour les propriétaires occupants, pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.**

## Commission Cadre de Vie

Cette commission a en charge, l'urbanisme, les travaux d'entretien du patrimoine communal construit et non construit, la voirie, la plage.

En relation avec la commission des moyens, elle détermine les choix d'investissements à réaliser, pour améliorer et adapter au mieux notre village aux besoins collectifs présents et à venir en tenant compte des contraintes financières inhérentes à notre commune.

Pour l'heure, nous devons terminer l'aménagement de la rue Alsace Lorraine, dans le même esprit que la rue Pasteur, et ce budget de finition n'ayant pas été prévu au programme 2014, c'est d'ores et déjà 130 000 € qui seront engagés au début 2015. La réunion de concertation avec les riverains du mois d'octobre nous a permis de réaliser ce projet au plus près des attentes de chacun.

Nous devons également terminer les travaux du marché couvert, qui ont pris un sérieux retard du fait de la découverte d'une canalisation de gaz non répertoriée et dont la mise en conformité a nécessité des négociations avec toutes les parties concernées. La mise à disposition des bureaux de l'office intercommunal de tourisme reste prévue pour le début du printemps et nous ferons tout pour tenir ce délai.

Les opérations d'acquisition des terrains route de Langrune pour le projet de ZAD se réalisent avec le concours de l'EPFN (l'Établissement Foncier Public de Normandie) mandaté pour cela.

Pour répondre aux obligations liées à l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie la commune a adhéré via le SDEC (Syndicat d'Électricité du Calvados) aux deux groupements constitués pour mutualiser l'achat de gaz d'une part et celui d'électricité d'autre part. Le marché du gaz a été attribué à la société gaz de Bordeaux et permet une économie sur le coût d'achat estimée de 20 à 30 %. La consultation pour la fourniture de l'électricité est en cours.

Nous avons également candidaté auprès du SDEC (Syndicat d'Électrification du Calvados) pour l'accueil de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques.

Ambitieux, résolu et pragmatiques nous rechercherons dans ce contexte particulier toutes les solutions qui nous permettront de mener à bien nos projets.

*Thierry Lemoigne*

## Commission Tourisme et Economie

Cette commission à laquelle participent les membres de l'opposition, s'est réunie le 21 novembre pour faire un point sur le bilan de la saison touristique.

L'année 2014 a été riche en événements de renommée mondiale pour notre région et plus particulièrement le Calvados. Au premier rang desquels se place la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement sur les côtes normandes. Chacun d'entre vous a pu apprécier la dimension des cérémonies et leur couverture internationale. A une moindre échelle notre village a bénéficié des retombées de cet événement planétaire. L'analyse de la fréquentation de l'office de tourisme montre que celle-ci a connu la même évolution que lors des précédents grands anniversaires (50<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup>).

Evènement mondiaux également avec des retombées directes plus limitées les jeux équestres mondiaux et les championnats du monde de kayak polo dans la Suisse normande. Donc malgré une météo moyenne la saison est analysée comme bonne par nos professionnels.

Le mois de décembre a été marqué par la dissolution de l'association de l'office de tourisme de Saint-Aubin-sur-Mer qui se fond désormais dans l'office de tourisme intercommunal dorénavant en charge de la promotion de nos produits touristiques. Néanmoins et comme nous nous y étions engagés l'accueil des visiteurs et l'information continueront de se faire dans les locaux de la digue.

Notre activité touristique, c'est le caractère familial de la plage et nous allons, en lien avec les idées émises lors des comités consultatifs et les échanges avec les professionnels et les associations, vous proposer un certain nombre de projets dont nous pensons qu'ils contribueront à un meilleur partage des activités et à accroître la connaissance et l'attractivité de notre bord de mer.

Le permis de construire pour l'installation d'une station de lavage a été refusé par l'administration au motif des risques de pollution liés aux débordements de la nappe phréatique sur la parcelle de terrain pressenti. Et ce n'est pas de gaité de cœur que nous avons fait connaître cette décision au pétitionnaire qui a choisi de revoir l'activité qu'il proposera sur ce terrain.

Nous avons également perdu par décision préfectorale un droit à licence IV, transférée dans le Pays d'Auge, la question s'est naturellement posée de son rachat avant transfert par la commune, mais notre analyse de la situation financière nous a poussé à renoncer à cet investissement supplémentaire.

Pour clore ces informations, la commission remercie chaleureusement les bénévoles des différentes associations qui nous ont accompagné durant cette année permettant ainsi, dans la continuité, que les animations de l'été dont sont friands nos visiteurs aient pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

Thierry Lemoigne

### APPEL À CANDIDATURES

Au cours du premier trimestre 2015, la municipalité va mettre en place deux nouvelles instances participatives : Le **conseil municipal des Seniors Citoyens** et le **conseil municipal des Jeunes**. Le premier sera composé d'habitants de Saint-Aubin de plus de 70 ans et le second d'enfants de 9 à 16 ans. Les membres de chaque conseil seront élus par leurs pairs afin de les représenter dans ces groupes de réflexion et de proposition. Les modalités des recueils de candidatures et des votes seront diffusées au début de l'année.

POUR QUE TOUS LES HABITANTS QUI LE SOUHAITENT PUISSENT PARTICIPER A LA VIE DE LA COMMUNE.

Isabelle Frénéhard

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE Mer et Tourisme

Une bonne quinzaine de participants pour proposer des pistes de progrès pour que « Saint-Aubin soit un village authentique, incontournable de la Côte de Nacre, en capitalisant sur ses atouts présents et à venir »

Des groupes de travail se sont constitués autour de quatre thèmes retenus par les participants :

- la digue : comment l'animer
- la mer/la plage/les essarts : la pêche à pied, les cabines, l'aménagement de la plage, la découverte du plateau rocheux des Essarts
- le patrimoine et l'histoire : un circuit touristique, une

signalétique améliorée, le classement des venelles  
- les tennis/le club de voile et le cinéma : optimisation de leur utilisation

Avec une nécessaire communication pour valoriser les atouts de notre village aussi bien auprès des caennais que des nationaux, voire des étrangers autour des plages du Débarquement et du tourisme de mémoire.

Beaucoup d'idées et d'enthousiasme dans ce comité. Vous pouvez encore nous rejoindre en vous inscrivant à la Mairie ou en envoyant un mail : [geslainchristine@hotmail.fr](mailto:geslainchristine@hotmail.fr)

Christine Geslain

### CoEco Le comité CoEco est désormais bien lancé. Il est constitué de 21 membres dont 5 élus.

Lors de la réunion du 2 décembre 2014, trois groupes de travail se sont formés autour des thèmes suivants : « Sensibilisation à la réduction des déchets », « jardins individuels ou collectifs » et « circuits-courts ». Le premier groupe souhaite réfléchir à des moyens de communication et d'information de la population à propos du problème des déchets et des moyens d'en réduire leur quantité. Le second, souhaite recenser les besoins exprimés par la population en matière de jardins collectifs (ou individuels ou partagés) et réfléchir aux possibilités pour Saint-Aubin de mettre en place de tels espaces

(lieux ? financement ?...). Enfin, le troisième, souhaite examiner les possibilités (existantes ou à inventer) d'améliorer la qualité des produits servis à la cantine et plus largement les offres qui se présentent aux saint-aubinois pour leur approvisionnement de tous les jours, tant du point de vue de la santé (BIO) que de celui de l'environnement et du développement local (circuits-courts). Les réflexions menées au sein de ces trois groupes devraient déboucher sur des propositions à soumettre aux commissions puis au conseil municipal.

Arnaud Rioual

ENCOMBRANTS 2015 : 18 mars - 8 juillet - 19 août - 18 novembre

*Clin d'œil au temps passé...  
ou la solution au traitement des algues*



71 - SAINT-AUBIN-SUR-MER - Le vrai bain de varech

### Infos Administratives

#### Taxe de séjour

Toutes les structures d'accueil touristique (hôtel, chambre d'hôtes, gîtes...) doivent percevoir la taxe de séjour auprès de leurs clients. Elles doivent effectuer une déclaration en mairie entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre de chaque année pour la période du 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année en cours. Le choix est ensuite possible de régler les sommes au réel ou au forfait (qui sera automatiquement appliqué en cas d'absence de déclaration).

**VIN DE VARECH**  
au Quinquina, Kola, Cacao et Fucus Visiculosus  
se recommande par ses propriétés Toniques, Stomachiques  
& Appétitives  
**Pharmacie G. LESAGE, La Délivranda**  
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Merci à Madame Arzberger qui avec beaucoup d'humour nous a transmis ces deux documents.

# Le trombinoscope



**Jean-Paul Ducoulombier**  
Maire -Président du CCAS  
Vice président de la Communauté  
de Communes Cœur de nacre



**Bruno Jumel**  
Maire Adjoint en charge des moyens  
Commission des moyens - CCAS



**Isabelle Frénéhard**  
Maire Adjointe aux affaires culturelles,  
aux affaires scolaires et éducatives  
Commission jeunesse  
Commission animation culture



**Thierry Lemoigne**  
Maire Adjoint à l'urbanisme,  
aux travaux, au développement  
économique et au tourisme  
Commission des moyens  
Commission développement tourisme



**Annie Desleux**  
Maire Adjointe au social, à l'accessibilité,  
à la santé et l'hygiène publique  
et aux logements sociaux - CCAS  
Commission solidarité  
Commission développement tourisme



**Olivier Hebert**  
Conseiller Municipal  
délégué aux associations  
Commission Urbanisme



**Franck Lehodey**  
Conseiller Municipal délégué  
à l'information et à la communication  
Commission animation culture



**Marie-Thérèse Jolimaître**  
Conseillère Municipale  
Déléguée communautaire  
Commission Urbanisme



**Joël Bréard**  
Conseiller Municipal  
Commission Urbanisme  
Commission jeunesse  
Commission développement tourisme



**Michèle Salmon-Ducoulombier**  
Conseillère Municipale - CCAS  
Commission jeunesse  
Commission solidarité



**Arnaud Rioual**  
Conseiller municipal  
Commission des moyens  
Commission développement  
tourisme



**Sophie Lemullois**  
Conseillère Municipale  
Commission des moyens  
Commission jeunesse



**Christine Marteau**  
Conseillère Municipale  
Commission animation culture



**Christine Geslain**  
Conseillère Municipale  
Commission solidarité



**Jean-Alain Tranquart**  
Conseiller Municipal  
Délégué communautaire  
Vice Président du SYVEDAC  
Commission développement tourisme



Le remplacement d'Annick Dutot,  
démissionnaire, sera effectué  
lors du prochain conseil municipal



**Guy Morin**  
Conseiller Municipal  
Président du syndicat  
d'assainissement



**Nicole Nitot**  
Conseillère Municipale  
Commission développement  
tourisme



**Jean-Paul Tancrez**  
Conseiller Municipal  
Commission des moyens

## Les voix de l'opposition

### « Saint-Aubin, demain »

Tout d'abord, je tiens à souligner la qualité des débats qui se tiennent, tant en commission des moyens qu'au sein du Conseil Municipal. Ces débats n'ont qu'un but : « *sortir la municipalité du marasme et des difficultés financières dans lesquels se trouvent la collectivité* ».

### « Agir ensemble pour Saint-Aubin »

Chers Saint-Aubinois,  
Depuis les élections du mois de mars, qui se sont soldées par l'échec de notre candidature, les quatre élus qui vous représentent aujourd'hui n'avaient pas souhaité porter de jugement sur l'action municipale. Respectueux des résultats de ce scrutin, conscients de la nécessité pour toute nouvelle équipe de prendre la mesure de la tâche, nous nous sommes positionnés donc en observateurs de cette action. C'est la raison essentielle pour laquelle nous ne sommes pas intervenus dans le premier numéro du « Journal des élus » qui a remplacé le Bulletin municipal précédent.

C'est donc avec 9 mois de retard que nous adressons nos plus chaleureux remerciements aux 571 électeurs qui ont approuvé, et notre action menée entre 2008 et 2014, et le projet que nous envisageons de mener à bien au cours de ce mandat. Rappelons qu'il ne nous a manqué que 7 voix pour être réélus ne pourrait que procurer des regrets à celles et ceux qui ne sont pas déplacés ce jour-là. Et dire que nous ne sommes pas allés, pour ce qui nous concerne, rechercher le suffrage de personnes ayant quitté la commune depuis parfois plusieurs années, n'ayant plus aucun titre à voter sur la commune, mais qui n'ont jamais eu l'honnêteté de demander leur radiation de la liste électorale ne pourrait que raviver certaines plaies ! Il nous semble plus important de montrer que la liste menée par Monsieur DUCOULOMBIER a été élue par seulement 41,49 % des suffrages exprimés, contre 40,99 % qui se sont portés sur la nôtre, soit 0,50 % d'écart. En tenant compte des voix qui se sont portées sur la liste de Monsieur TANCREZ, presque 60 % des électeurs n'ont pas approuvé leur projet.

En cette fin d'année, quel regard peut-on porter sur la conduite de la commune ?

Trop de mauvaises habitudes avaient été prises et pérennisées.

Je souhaite de tout cœur que tous ensemble, nous parvenions à rétablir une situation normale, celle d'une gestion saine pour une collectivité de notre importance, ce ne sera pas simple et vraisemblablement calamiteux eu égard aux faits constatés et de « *l'héritage laissé* » ; celui-ci n'est guère

On ne peut que regretter une méconnaissance préalable des dossiers. A partir de quelle analyse de la commune peut-on promettre la réalisation de certaines actions ? Comment expliquer, sinon, la lenteur de la prise en main des affaires communales ? A titre d'exemple, la Commission « Economie et Tourisme » ne s'est réunie qu'une seule fois, le 21 novembre dernier.

Quelles réalisations ? Si nous nous reportons au programme électoral de cette liste :

- Une ville à l'écoute de chacun de ses habitants ? : force est de constater qu'en-dehors de la présence de membres du conseil aux différentes commissions « extra-municipales », peu de saint-aubinois se sont sentis concernés et ont participé. Pour la population, seule la presse locale en a retracé le contenu ;

- Une ville qui se développe ? Cette intention ne se retrouve pas dans le refus de permis de construire délivré au Garage SOSSON pour une installation dans la Zone artisanale ;

- Une ville qui joue son rôle et pèse dans l'intercommunalité ? : Qui a été informé des intentions et réalisations du Conseil communautaire ?

- Beaucoup d'effets d'annonce, beaucoup de discussions, peu de résultats...

- Une ville animée toute l'année : les contacts que nous pouvons avoir avec la population semblent le contredire. On évoque plutôt une ville « morte », dans laquelle les gens ne se parlent plus.

- En termes de communication, la déclaration officielle est : « *On ne peut rien faire ! Nous n'avons pas d'argent !* ». Chacun pourrait en déduire que notre municipalité précédente a fait preuve d'une superbe inconséquence. Nous sommes de vilains petits canards qui avons ruiné la commune. Nous serions d'ailleurs si inconscients que nous souhaitions malgré tout poursuivre notre action !

florissant.

Pour ma part, je poursuivrai mes actions pour le redressement qui s'impose à tous afin de participer à l'essor de notre commune.

Enfin, je reste à l'écoute de toutes celles et de tous ceux qui croient et veulent voir Saint-Aubin-sur-Mer prospérer.

**Jean-Paul Tancrez**

- Ce que nous pouvons cependant clairement affirmer, c'est que le budget initial 2014 établi et voté par nos soins avant les élections était parfaitement équilibré en dépenses en recettes, et comme le veut la loi « sincère et véritable ». Ce budget faisait apparaître une CAF (capacité d'autofinancement) qui sans être pléthorique n'était pas négligeable et permettait que les investissements inscrits soient financés par une recette correspondante. Ce document n'aurait jamais été validé par le trésorier de la commune dans le cas contraire. Nous n'avons jamais caché le niveau élevé de notre dette, ni les risques afférents à l'un de nos emprunts. Nous savions pertinemment que notre trésorerie risquait, à certaines périodes de l'année d'être insuffisante pour régler certaines échéances d'emprunt et la facturation des travaux de réhabilitation du Marché couvert, ce qui nous obligerait vraisemblablement à contracter l'ouverture d'une ligne de trésorerie. La confusion a été volontairement entretenue entre « inscription budgétaire » et « trésorerie ». La dernière communication de BVSA à ses adhérents ne fait que confirmer cette confusion...

En conclusion, si nous pouvons parfaitement comprendre que l'actuelle majorité municipale ait besoin de temps pour mener à bien son programme de campagne, nous ne pouvons accepter un discours qui en ferait porter la responsabilité à l'équipe précédente. Notre volonté n'est pas de contrecarrer son action, car nous savons bien que les conditions d'exercice seront difficiles - nos dirigeants actuels n'y sont-ils pas pour quelque chose ? - mais simplement de rétablir certaines vérités.

Le groupe « AGIR ENSEMBLE POUR SAINT-AUBIN » souhaite à toutes et tous une très bonne et heureuse année 2015 et vous remercie pour votre confiance.